FIFTH CENSUS OF CANADA, 1911.

SCHEDULE / TABLEAU No. 1. POPULATION BY NAME, PERSONAL DESCRIPTION, ETC. / POPULATION—NOM, RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, ETC.

Dist. 189 Enu. 1

CINQUIÈME DU CAN

Province Quebec — District No. 189 — S. District No. F — Enumeration District / District du recenseur — No. 7 — in / dans — Quebec West — (City, town, village, township or parish. / Cité, ville, village, canton ou paroisse.)

Page 10 — Nominal return of living persons by / Dénombrement des vivants par George L. Griffin, Enumerator. / Recenseur.

Franciscans Sisters

NUMBERED IN THE ORDER OF VISITATION. Dwelling House.	Family household or institution.	RESIDENCE AND PERSONAL DESCRIPTION. Name of each person in family, household or institution.	Place of habitation. (Township or parish, city, town or village. Range or concession and lot or cadastral number if in township or parish. Street and house number if in city, town or village. Or other description.)	Sex.	Relationship to head of family or household.	State married, widowed, divorced or unmarried.	Month of birth.	Year of birth.	Age at last birthday.
NUMÉROTÉS DANS L'ORDRE DES VISITES. Domicile.	Famille privée ou institution.	RÉSIDENCE ET RENSEIGNEMENTS PERSONNELS. Nom de chaque personne dans la famille, la maison ou l'institution.	Lieu du domicile. (Canton ou paroisse, cité, ville ou village. Rang ou concession et lot ou No. du cadastre pour le canton ou la paroisse. Rue et No. de la maison pour la cité, la ville ou le village. Ou autres détails.)	Sexe.	Parenté avec le chef de la famille ou du ménage.	Célibataire, marié, veuf, divorcé ou séparé légalement.	Mois de naissance.	Année de naissance.	Age au dernier anniversaire.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

CITIZENSHIP, NATIONALITY AND RELIGION. Country or place of birth. (If in Canada specify province or territory.)	Year of immigration to Canada, if an immigrant.	Year of naturalization, if formerly an alien.	Racial or tribal origin.	Nationality.	Religion.
CITOYENNETÉ, NATIONALITÉ ET RELIGION. Pays ou lieu de naissance. (Si le lieu de naissance est le Canada, spécifier la province ou le territoire.)	Pour les immigrés, année d'immigration au Canada.	Pour les étrangers, année de naturalisation.	Origine selon la race ou la tribu.	Nationalité.	Religion.
11	12	13	14	15	16

PROFESSION, OCCUPATION, TRADE OR MEANS OF LIVING. Chief occupation or trade.	Employment other than at chief occupation or trade, if any.	Employer.	Employé.	Working on own account (See Instructions.)
PROFESSION, EMPLOI, MÉTIER OU MOYEN D'EXISTENCE. Emploi principal ou métier.	Emploi supplémentaire ou dehors de l'emploi principal ou du métier, s'il y en a.	Patron.	Employé.	Travaillant à son compte (voir instructions)
17	18	19	20	21

WAGE-EARNERS. State where person is employed, as "mill," "farm," "factory," "shop," "foundry shop," etc.	Weeks employed in 1910 at chief occupation or trade.	Weeks employed in 1910 at other than chief occupation or trade, if any.	Hours per working day per week at chief occupation.	Hours of working time per week at other occupation, if any.	Total earnings in 1910 from chief occupation or trade.	Total earnings in 1910 from other occupation or trade, if any.	Date of earnings per hour when employed by the hour. Centièmes.
EMPLOYÉS. Mentionner où la personne est employée, soit "à la ferme," "à la manufacture," "à l'atelier," "à la fonderie," "à la pharmacie," etc.	Nombre de semaines à l'emploi principal ou au métier.	Nombre de semaines à l'emploi principal ou au métier.	Heures de travail par semaine à l'emploi principal.	Heures de travail par semaine à d'autres emplois.	Gain total en 1910 provenant de l'emploi principal ou du métier.	Gain total en 1910 provenant de l'emploi supplémentaire ou d'autres emplois que l'emploi principal ou du métier.	Taux du gain par heure s'il a été employé à l'heure. Centièmes.
22	23	24	25	26	27	28	29

INSURANCE HELD AT DATE— Upon life.	Against accident or sickness.	Cost of insurance in a single year.
ASSURANCE EN VIGUEUR A DATE— Sur la vie.	Pour les accidents ou la maladie.	Coût de l'assurance en un seul paiement.
30	31	32

EDUCATION AND LANGUAGE OF EACH PERSON FIVE YEARS OF AGE AND OVER. Months at school in 1910.	Can read.	Can write.	Language commonly spoken.	Cost of instruction in year in case of age at College or University.
INSTRUCTION ET LANGUE DE CHAQUE PERSONNE DE CINQ ANS ET PLUS. Nombre de mois à l'école en 1910.	Sait lire.	Sait écrire.	Langue communément parlée.	Coût de l'instruction en une année, dans le cas d'un collège ou d'une université.
33	34	35	36	37

INFIRMITY. Specify age when. Blind.	Deaf and dumb.
INFIRMITÉ. Spécifier l'âge auquel l'infirmité a commencé. Aveugle.	Sourd-muet.
38	39

| | | |